

GOLF MUNICIPAL DE BRIVE PLANCHETORTE

A l'attention des joueurs

Pour lutter contre la propagation du Covid-19, la ville de Brive a défini des gestes barrières propres à la pratique sur le golf municipal.

Ces gestes s'ajoutent à ceux recommandés par les pouvoirs publics.

A COMPTER DU 12 MAI, LE GOLF SERA OUVERT EN HEURE D'ETE SOIT DE 7H30 A 19H30.

ACCUEIL

- **Les départs, tapis de practice et zone d'entraînements doivent faire l'objet d'une réservation uniquement par téléphone et par mail**
TEL : 05.55.87.57.57 EMAIL : golfdebrive@brive.fr
- Les demandes d'informations seront traitées par téléphone et par mail.
- Concernant la vente des consommables : jetons de practice, articles pro shop, le paiement se fera par carte bancaire de préférence.
- Merci d'arriver sur le parking :
 - Maximum 30 minutes avant l'heure du départ et repartir immédiatement à l'issue de la partie ;
 - Maximum 5 minutes avant l'heure de sa réservation aux zones d'entraînement et repartir immédiatement à l'issue de votre activité.

RESERVATION DES DEPARTS

- Réserver son heure de départ ou sa zone d'entraînement en amont de sa venue au golf par téléphone et par mail (éviter tout regroupement de personnes)
- **Départ, Tapis de practice, putting green, zones d'approches : accès autorisé uniquement sur réservation**
- Réservation prioritaire aux abonnés
- Partie de 4 joueurs autorisée
- Départ toutes les 15 mn
- Toute nouvelle réservation est possible lorsque la partie précédemment réservée a été jouée.

PRACTICE

- Accessible pour l'échauffement des joueurs ayant réservé un départ
- Accessible pour l'entraînement après une réservation en amont : créneau de 30 minutes
- Respecter les règles de distanciations mises en place
- Jetons désinfectés achetés auprès de l'accueil
- Seaux désinfectés après chaque usage (cf. à l'affichage au practice)

ZONES D'ENTRAINEMENT / PUTTING

- Accessible pour l'échauffement des joueurs ayant réservé un départ
- Accessible pour l'entraînement après une réservation en amont : créneau de 30 minutes
- Respecter les règles de distanciations mises en place
- Interdiction de manipuler les drapeaux sur les greens / putting green
- 6 joueurs maximum sur le putting green
- 5 joueurs maxi sur les greens d'approche (3+2)

VESTIAIRES / CASIERS / GARAGES

- Vestiaires fermés
- Toilette extérieur ouvert utilisable (produit désinfectant à disposition)
- Zones des casiers et des chariots accessibles en respectant les règles de distanciation lors de la récupération de son matériel. Accès autorisé dans les locaux à une seule personne à la fois. Attendre son tour au niveau du plot situé à l'extérieur.
- Garage à voiturettes accessible

PARCOURS

- passage à l'accueil avant son départ en respectant les règles d'accès à cet espace
- Un seul joueur par voiturette ,2 si confinés sous le même toit
- Aucune location possible (voiturettes, chariot, clubs)
- Joueurs éloignés les uns des autres d'une distance minimum de 3 m
- Interdiction de manipuler les drapeaux sur les greens
- Pas de râteaux dans les bunkers
- Interdiction de toucher les piquets délimitant le parcours et les obstacles d'eau
- Lave-balles et poubelles neutralisés

Ce protocole est applicable dès le 12 mai et nous vous informerons des évolutions en fonction des directives prises dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire du Covid-19.